

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2006 - Convocation du 16/03/2006
Compte rendu affiché le : 31/03/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mlle Sylvie VEYRIER

Présents : M. LAFFLY; M. FAURE; M. CHATUT; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mlle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT

Absents représentés : Mme GUERIN (pouvoir à Mme GLATARD); Mme DESVIGNES (pouvoir à Mme MARMONIER); Mme WYMANN (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme BOUHEY (pouvoir à M. GONDELAUD)

Absents excusés : M. POINT; Mme BROSSARD; Mme BERRA; M. FERNANDES

Absents : Mme LABASOR; M. BOUREZG

Ref: CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	19
Votants	23

Objet : Avenant à contrat

La ville emploie pour certaines missions particulières les agents recrutés sur la base de contrats à durée déterminée.

Cette procédure exceptionnelle possible uniquement dans des cas limitativement prévus, n'assure pas aux agents une évolution de carrière.

Toute modification des conditions de recrutement passe en conséquence par l'adoption d'avenant au contrat de travail initial.

Cette procédure est à appliquer à la contractuelle chargée de la réalisation des plans et documents graphiques d'initiative communale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le contrat de travail de l'intéressée,
- VU l'avis du CTP,
- **ADOpte l'avenant au contrat de travail susvisé qui porte la rémunération de l'agent occupant l'emploi défini ci-dessus au montant correspondant à l'IB 530, IM 453,**
- **DIT que la dépense correspondante figure au budget communal à l'article 64131,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 23 mars 2006
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 14/04/2006
Publication ou affichage du 15/04/2006
Paul LAFFLY,
Maire.